



La Réunion-Mayotte

L'entrée dans la vie professionnelle

Le diplôme, accélérateur de l'insertion professionnelle

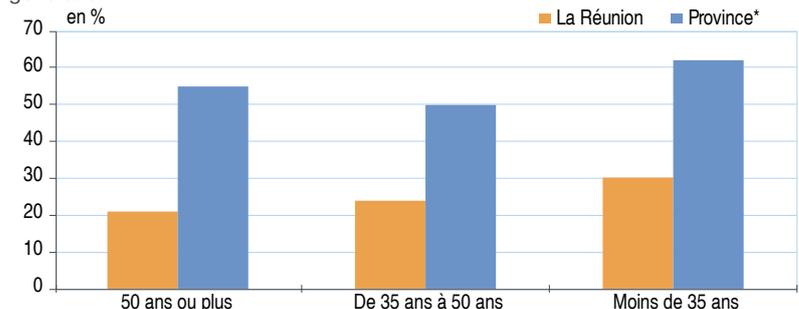
À La Réunion, 30 % des jeunes décrochent leur premier emploi moins d'un an après la fin de leurs études. Mieux formés, ils trouvent plus vite un emploi que leurs aînés. Le diplôme apparaît comme le meilleur visa pour occuper rapidement un emploi. Les jeunes diplômés du supérieur s'insèrent ainsi presque aussi vite qu'ailleurs, alors que le marché du travail est bien plus étroit sur l'île. Les Réunionnais sans diplôme du supérieur s'insèrent en revanche beaucoup plus lentement. Le premier emploi des jeunes Réunionnais reflète les mutations économiques de l'île. La plupart des jeunes débutent leur vie professionnelle dans le secteur du commerce ou des services, et non plus dans l'agriculture ou comme employés de maison. Pour la jeune génération, les entreprises sont devenues les pourvoyeuses majoritaires d'emplois, mais les collectivités territoriales jouent encore un rôle important d'insertion sociale, notamment avec les contrats aidés. Malgré l'allongement des études, les conditions du premier emploi se dégradent : les contrats à durée déterminée et le temps partiel sont plus fréquents pour les jeunes que pour leurs aînés. Pour les diplômés du supérieur, l'accès au statut de cadre est plus difficile que par le passé. Au premier emploi, 18 % des jeunes Réunionnais sont d'une catégorie sociale plus élevée que celle de leur père, mais l'ascension sociale vers le statut de cadre reste rare.

Pierre Thibault, Insee

À La Réunion, 30 % des jeunes âgés de 22 à 35 ans en 2014 trouvent leur premier emploi dans l'année qui suit la fin de leurs études. Pour leurs aînés, l'obtention d'un emploi a été plus lente : seuls 21 % des seniors, aujourd'hui âgés de 50 à 64 ans, ont décroché leur premier emploi en moins d'un an (figure 1). L'allongement des études au fil des générations explique cette insertion professionnelle plus rapide. En effet, les jeunes terminent en moyenne leurs études à 20 ans contre 17 ans pour leurs aînés, avec plus d'atouts pour entrer dans la vie active. Ainsi, avoir un diplôme est beaucoup plus fréquent que par le passé : 65 % des jeunes Réunionnais détiennent au moins un CAP ou un BEP, contre seulement 29 % des seniors. Le

1 Les jeunes Réunionnais trouvent un premier emploi plus vite que leurs aînés

Part de premier emploi dans l'année suivant la fin de la formation initiale, selon la génération



* Métropole hors Île-de-France.

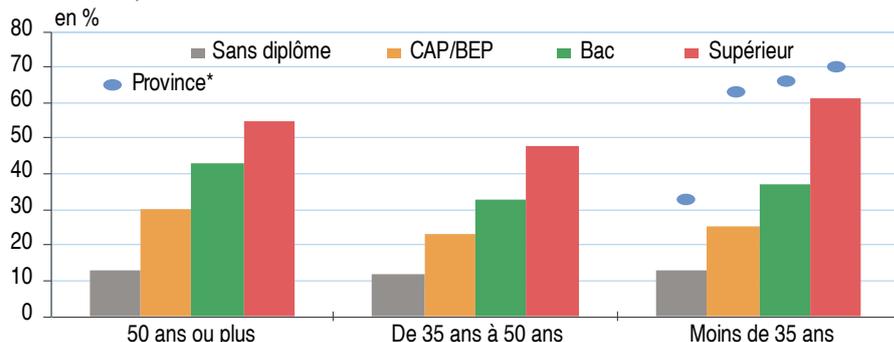
Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014.

niveau de diplôme a aussi augmenté : 19 % des jeunes sont diplômés du supérieur contre 8 % des seniors. En

l'espace de trente ans, le nombre de diplômés du supérieur à La Réunion est passé de 19 000 à 93 000.

2 Plus le diplôme est élevé, plus l'insertion est rapide

Part de premier emploi dans l'année suivant la fin de la formation initiale, selon la génération et le niveau de diplôme



* Métropole hors Île-de-France.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014.

En particulier, les jeunes femmes réunionnaises s'insèrent plus rapidement que leurs aînées : 28 % occupent un emploi dans l'année qui suit la fin de leur formation initiale, contre 17 % de leurs aînées. Le temps écoulé avant le premier emploi est à peine supérieur à celui des jeunes hommes, dont 32 % trouvent un emploi dans l'année. À diplôme identique, les jeunes femmes s'insèrent même aussi rapidement que les jeunes hommes. Ce n'était pas le cas chez les seniors. En effet, être femme au foyer était nettement plus fréquent qu'aujourd'hui. Dans les années 1970, seules 31 % des femmes en âge de travailler se portaient sur le marché du travail ; au milieu des années 2000, elles étaient près de deux fois plus nombreuses (57 %).

Une insertion sur le marché du travail plus difficile qu'ailleurs

Toutefois, trouver un emploi dans l'année qui suit la fin des études reste deux fois moins fréquent qu'en province pour la jeune génération (30 % contre 62 %). Plusieurs facteurs expliquent cette insertion moins rapide à La Réunion. D'une part, le marché du travail de l'île est restreint : 34 % des jeunes actifs de 15 à 34 ans sont au chômage, soit deux fois plus qu'en province (métropole hors Île-de-France, 14 %). D'autre part, malgré l'élévation de leur niveau de formation, seuls 43 % des jeunes Réunionnais sont titulaires du bac ou d'un diplôme du supérieur contre 63 % des jeunes provinciaux. Par ailleurs, malgré l'augmentation de l'activité des femmes au fil des générations, les jeunes Réunionnaises continuent à se porter moins souvent sur le marché du travail que les jeunes femmes résidant en métropole.

Le diplôme, un visa pour l'emploi

À La Réunion comme dans le reste de la France, plus le niveau de diplôme est élevé, plus les chances de trouver un emploi augmentent. Ainsi, seuls 13 % des jeunes Réunionnais sans diplôme trouvent un emploi dans l'année. Cette part double pour les jeunes détenteurs d'un CAP ou d'un BEP (25 %), triple pour les bacheliers (37 %) et quintuple presque pour les diplômés du supérieur (61 %, *figure 2*). Ce constat reste vrai quelle que soit la génération, alors que chacune d'elles a été confrontée à des contextes socio-économiques bien différents au moment de son entrée dans la vie active.

Seuls les jeunes diplômés du supérieur s'insèrent presque aussi rapidement que ceux de province (61 % contre 70 %). Les autres sont deux à trois fois moins nombreux

Les diplômés de master s'insèrent presque aussi vite à La Réunion qu'ailleurs

Chaque année, 700 étudiants sont diplômés de master à l'université de La Réunion, dont un tiers d'un master « Enseignement ». Lorsqu'ils ne poursuivent pas leurs études, les diplômés du master Enseignement sont quasiment tous en emploi deux ans et demi après l'obtention du diplôme (94 %). La plupart réussissent le concours de professeur et accèdent au statut de cadre : 80 % à La Réunion contre 87 % ailleurs. Ceux qui n'ont pas été reçus aux concours sont majoritairement enseignants contractuels ou assistants d'éducation.

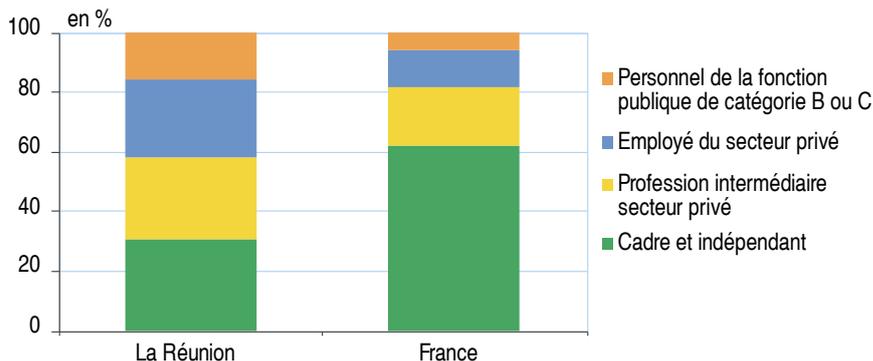
Pour les autres masters, 81 % sont en emploi deux ans et demi après la fin de leurs études (91 % en France). Leurs conditions d'emploi sont toutefois nettement moins favorables que dans les autres régions. Ils sont deux fois moins nombreux à être cadre ou travailleur indépendant (31 % contre 62 % ailleurs, *figure 3*).

La plupart de ces diplômés ont choisi la spécialité « Droit, économie, gestion » (55 % contre 42 % en France). Or, si c'est avec cette spécialité que l'on s'insère le plus vite, les emplois de cadres y sont moins fréquents en début de carrière.

Les emplois occupés par les diplômés de master (hors enseignement) sont également plus précaires qu'au niveau national : 44 % ont un contrat à durée déterminée, contre 27 % ailleurs. Ce sont très souvent des contractuels de la fonction publique. Leur salaire s'en ressent : 1 700 euros mensuels nets contre 1 900 euros ailleurs en France. Les emplois sont moins fréquents dans le secteur privé. En effet les grandes entreprises sont plus rares à La Réunion alors qu'elles recrutent plus souvent des diplômés de master. Au final, la moitié des diplômés du master (hors enseignement) estiment que leur emploi est en adéquation avec leur diplôme.

3 À La Réunion, deux fois moins de cadres ou indépendants chez les diplômés de master hors Enseignement

Catégorie socioprofessionnelle des jeunes diplômés de master hors Enseignement, deux ans et demi après la fin de leurs études



Champ : Diplômés ayant obtenu un master, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans, de nationalité française et de moins de 30 ans.

Source : MESRI-SIES, enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés de master, promotions 2012 à 2015 pour l'Université de La Réunion, promotion 2014 au niveau national.

à décrocher un emploi en moins d'un an. À l'exception des diplômées du supérieur, la plupart des jeunes Réunionnaises deviennent mères avant d'être en emploi.

L'environnement familial joue sur le niveau de qualification du premier emploi mais, à diplôme équivalent, l'insertion n'est pas plus longue quand les parents sont peu qualifiés.

Contrairement à leurs aînées, à diplôme identique, les jeunes natifs réunionnais ne mettent pas plus de temps à trouver un emploi sur l'île que les non natifs. Les quadragénaires habitants de l'île et nés en métropole avaient mis moins de temps à obtenir leur premier emploi sur l'île que les natifs de La Réunion, même à diplôme identique. Ceci s'explique

en partie par une difficulté accrue des natifs de l'île de cette génération à quitter leur région pour trouver un premier emploi loin de leurs racines familiales. Ils ont préféré chercher un emploi sur l'île, quitte à mettre plus de temps à le trouver.

Un premier emploi toujours plus orienté vers le commerce et les services

Parmi les jeunes habitant aujourd'hui sur l'île, neuf sur dix ont décroché leur premier emploi à La Réunion. Plus encore qu'en province, la plupart des jeunes Réunionnais trouvent cet emploi dans le commerce ou les services, reflétant ainsi la tertiarisation de l'économie : 79 % à La Réunion contre 72 % en province (figure 4).

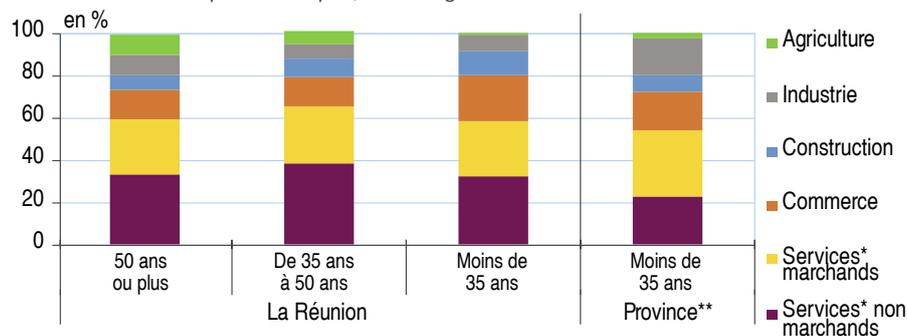
Au cours des dernières décennies, La Réunion a basculé rapidement d'une économie agricole vers une économie tertiaire. Au milieu des années 1970, les seniors ont fait leur entrée sur un marché du travail où l'agriculture concentrait encore 22 % des emplois ; quand vient le tour des plus jeunes dans les années 2000, l'agriculture ne pèse alors plus que 4 % des emplois. Comme en province, les premiers emplois dans l'agriculture ont ainsi quasiment disparu pour la jeune génération. Des changements sociétaux ont aussi accompagné cette mutation économique. Avec le développement d'une société de consommation, le secteur du commerce offre de plus en plus souvent une opportunité de premier emploi : 22 % des jeunes Réunionnais débutent leur vie professionnelle dans le commerce, contre 14 % pour les générations précédentes. Par ailleurs, seuls 1 % des jeunes commencent leur vie professionnelle auprès de particuliers, notamment comme employés de maison, contre 13 % des seniors.

Les entreprises privées réunionnaises sont à présent les principales pourvoyeuses de premiers emplois : 63 % contre 45 % pour la génération des seniors (figure 5). Cela reste cependant moins fréquent qu'en province (76 %). Le secteur privé est en effet moins développé sur l'île, avec notamment un secteur industriel moins présent, qui offre par conséquent deux fois moins de débouchés aux jeunes (8 % des premiers emplois contre 17 % en province).

A contrario, la fonction publique et les services non marchands qu'elle propose constituent une opportunité plus fréquente pour faire ses premiers pas dans le monde du travail : 26 % des premiers emplois sont dans le secteur des services non marchands contre 14 % en province. En particulier, les collectivités territoriales permettent davantage aux jeunes d'entrer sur le marché du travail, grâce notamment aux contrats aidés plus fréquemment mobilisés qu'en province.

4 Le premier emploi reflète la tertiarisation de l'économie

Secteur d'activité du premier emploi, selon la génération et le lieu de résidence



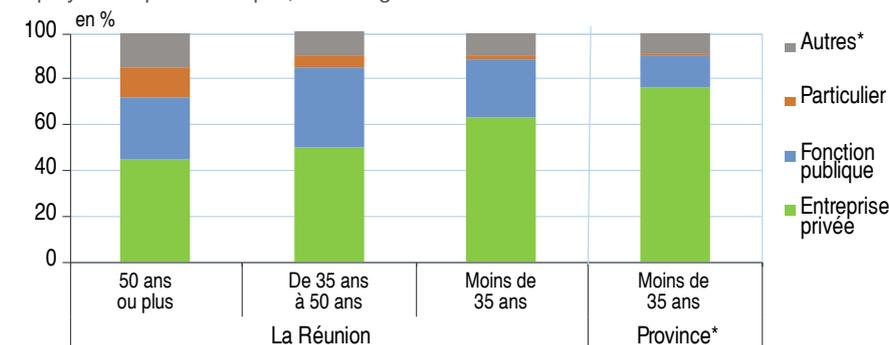
* principalement.

** Métropole hors Île-de-France.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014.

5 De plus en plus de premiers emplois dans une entreprise privée

Employeur du premier emploi, selon la génération et le lieu de résidence

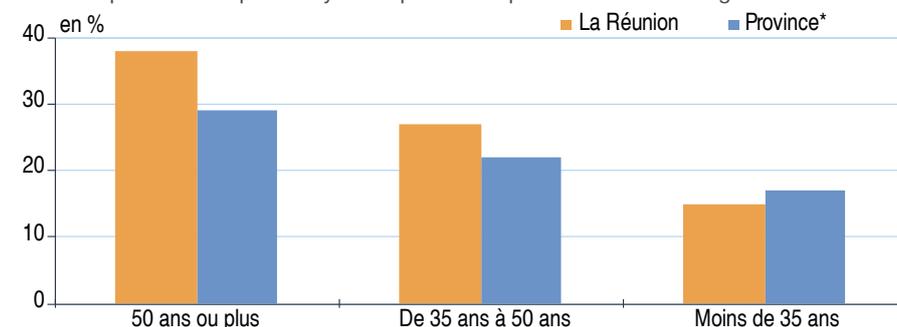


* autres salariés et non salariés.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014.

6 Premier emploi comme cadre : un accès plus difficile pour les diplômés du supérieur

Part des diplômés du supérieur ayant un premier emploi de cadre selon la génération



* Métropole hors Île-de-France.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014.

Elles offrent ainsi 15 % des premiers emplois des jeunes contre 4 % en province.

En lien avec ces mutations économiques et l'allongement des études, le niveau de qualification du premier emploi augmente au fil des générations. Ainsi, 24 % des jeunes Réunionnais occupent un premier emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire, alors qu'ils n'étaient que 17 % chez les seniors. Cela reste un peu moins fréquent à La Réunion qu'en province (29 %).

Malgré l'allongement des études, les conditions du premier emploi se dégradent

Le niveau de formation et surtout le nombre de diplômés ont fortement augmenté à La Réunion, accompagnant ainsi

l'augmentation du nombre d'emplois qualifiés de cadres. Pour autant, les jeunes diplômés accèdent moins facilement que leurs aînés aux emplois les plus qualifiés dès leur entrée dans la vie active. Ainsi, seuls 15 % des jeunes diplômés du supérieur trouvent un premier emploi en tant que cadre, contre 27 % des quadragénaires et 38 % des seniors (figure 6). Il en est de même parmi les bacheliers : 17 % des jeunes trouvent un premier emploi en tant que profession intermédiaire, contre 36 % des quadragénaires et 49 % des seniors. Une première expérience sur un poste de niveau moins qualifié s'avère de plus en plus souvent nécessaire avant d'accéder à un emploi de cadre ou de profession intermédiaire. Ce déclassement, observé également en province, traduit une concurrence accrue entre diplômés. Le premier emploi qui suit la fin des études

est de plus en plus précaire. Le contrat à durée indéterminée (CDI) n'est plus la forme majoritaire du premier emploi : il ne concerne que 23 % des jeunes à La Réunion, contre 59 % des seniors. En province, l'obtention d'un CDI est elle aussi de moins en moins courante : 36 % des jeunes, contre 67 % des seniors. Obtenir un CDI dès son premier emploi reste cependant plus fréquent en province qu'à La Réunion.

Ce recul des CDI concerne le secteur privé comme public à La Réunion. Ainsi, 23 % des jeunes Réunionnais débent dans la fonction publique comme contractuels, y compris en emplois aidés, contre 10 % en province. Seuls 2 % des jeunes Réunionnais intègrent la fonction publique comme titulaires.

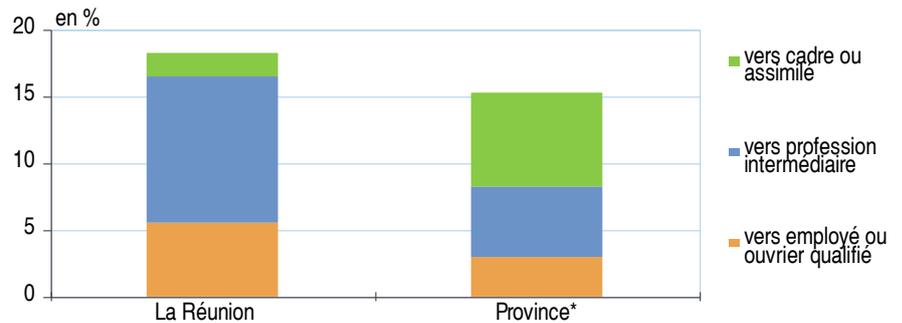
Par ailleurs, les premiers emplois sont moins souvent à temps complet que dans le passé. Ainsi, seuls 66 % des jeunes Réunionnais débent à temps complet, alors que c'était le cas de 72 % des seniors. C'est nettement moins qu'en province (81 %). La féminisation du marché du travail contribue à cette évolution, les femmes travaillant plus souvent à temps partiel que les hommes. Elle se conjugue au poids important des emplois de services, secteurs recourant davantage au temps partiel que l'industrie notamment.

Un ascenseur social qui fonctionne progressivement

Dès leur premier emploi, 18 % des jeunes sont d'une catégorie sociale plus élevée que

7 Peu d'ascension sociale vers le statut de cadre

Part des jeunes en ascension sociale par rapport à leur père lors de leur premier emploi



* Métropole hors Île-de-France.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014.

celle de leur père, une proportion un peu plus élevée qu'en province (15 %, *figure 7*). Mais les ascensions au statut de cadre sont plus rares (2 % contre 7 % en province). La plupart des ascensions se limitent aux emplois d'ouvriers et d'employés qualifiés ou de professions intermédiaires. En effet, les pères de la jeune génération occupent pour beaucoup des emplois peu qualifiés : 25 % d'entre eux sont employés ou ouvriers non qualifiés contre 14 % en province.

Le premier emploi n'est toutefois qu'un premier pas sur le marché du travail. Acquisition d'expérience, formation tout au long de la vie, réorientation sont aussi des leviers d'évolution sociale dans des carrières professionnelles devenues de moins en moins linéaires. ■

Méthode

Pour mesurer la mobilité sociale, ont été comparées la catégorie socioprofessionnelle de la personne sur son premier emploi et la catégorie socioprofessionnelle de son père au moment où la personne a terminé ses études, ou le dernier emploi occupé par le père s'il était au chômage ou inactif à cette date. Les catégories suivantes sont retenues :

- les agriculteurs exploitants (1) ;
- les artisans et commerçants (2) ;
- les cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (3) ;
- les professions intermédiaires (4) ;
- les employés et ouvriers qualifiés (5) : employés civils et agents de service de la fonction publique, policiers et militaires, employés administratifs d'entreprise, ouvriers qualifiés de type industriel ou artisanal, ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport, chauffeurs ;
- les employés et ouvriers non qualifiés (6) : employés de commerce, personnels des services directs aux particuliers, ouvriers non qualifiés de type industriel ou artisanal, ouvriers agricoles.

La mobilité dite ascendante correspond aux trajectoires 6->5, 6->4, 6->3, 5->4, 5->3 et 4->3.

La mobilité sociale ne peut pas être déterminée lorsque la personne ou son père n'a pas encore travaillé ou n'a jamais travaillé, ou si l'information est inconnue.

Source

Les enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) constituent une des principales sources d'information sur la mobilité professionnelle, la mobilité sociale et les relations entre la formation et l'emploi.

C'est la septième enquête réalisée par l'Insee sur ce sujet depuis 1964. En 2014, elle s'est déroulée pour la première fois en Guadeloupe et à La Réunion, avec le soutien financier de la Direction générale de l'outre-mer. L'enquête a été réalisée auprès de 1 500 Réunionnais âgés de 22 à 64 ans.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :
Julie Boé

Impression et composition :
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Seguin S., « Hausse de l'emploi qualifié, mais toujours du retard », *Insee Analyses La Réunion* n° 28, novembre 2017 ;
- Fabre E., « Une forte stabilité des situations face à l'emploi », *Insee Analyses La Réunion* n° 26, septembre 2017 ;
- Fabre E., « Le diplôme, clé de l'accès à l'emploi des jeunes Réunionnais », *Insee Analyses La Réunion* n° 20, novembre 2016 ;
- Fabre E., Jonzo A., « La Réunion garde ses diplômés du supérieur », *Insee Analyses La Réunion* n° 13, août 2016 ;
- Fabre E., « Les jeunes Réunionnais peinent à acquérir leur autonomie », *Insee Analyses La Réunion* n° 9, mai 2015.

Partenariat

Cette étude est réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et l'Université de La Réunion.

UR UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION



Insee
Mesurer pour comprendre